

Le chemin Jobard, limite est :



Vue de la tour Perret depuis le chemin Jobard



Ouverture agricole depuis le chemin Jobard.

Le chemin Jobard offre des connexions piétonnes avec les lotissements existants, ce qui apporte une grande qualité d'usages et une cohérence dans la trame publique entre les quartiers.

Cependant dans le dernier lotissement, la limite du chemin est qualifiée par le grillage des limites des parcelles. Aucune épaisseur n'a été prévue de laisser dans le domaine public, ou d'intégrer au schéma de zone, pour qualifier le chemin. Cette situation est très peu valorisante pour la commune. L'aménagement de la ZAC Jobard devra prendre en compte le traitement de la frange entre urbanisation et agriculture.



Ouverture du plateau agricole depuis le cœur du site. La ZAC de la Haute Borne au nord et les extensions pavillonnaires au sud. Le chemin Jobard constitue la limite entre urbanisation et agriculture.

